

PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

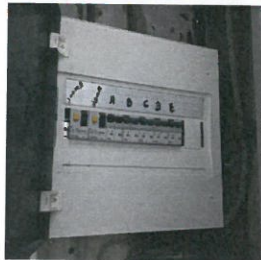
RÉF. 29/2020/57515/01:1

DATE DU CONTRÔLE 11/03/2020

AGENT VISITEUR François Colson

ADRESSE DU CONTRÔLE Rue du Coucou 15 - 6010 Charleroi

TYPE DE CONTRÔLE Examen de conformité (Art. 270) - mise en service



> DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Rue du Coucou 15 - 6010 Charleroi
 Type de locaux Unité d'habitation (maison)
 Client
 Responsable des travaux Fay's Construct

> DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ORES ASSETS
 Code EAN non communiqué
 Numéro du compteur 34623691
 Index jour/nuit 048362,7/
 Type de raccordement aérien
 Câble compteur - tableau VFVB 4 x 10 mm²
 Tension nominale de service 230V - AC
 Courant nominal de la protection de branchement 40A

> CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position OK | Nombre de tableaux 2 | Nombre de circuits 16

Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)

Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK
Prise de terre	Piquets	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	18,1	Dispositif différentiel supplémentaire	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Raccordement	OK
Test de continuité	Concluant	Eclairage/machines	OK
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Protection contre les contacts indirects	OK	Protection contre les contacts directs	OK
		Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	>10

CONCLUSION : CONFORME

A la date du 11/03/2020, l'installation électrique de Rue du Coucou 15 - 6010 Charleroi est conforme au Règlement Général des Installations Electriques.
 Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
 Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
 Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 11/03/2045.

Signature de l'agent